NICOLAS

Quelques Charmantes Bouteilles

BORDEAUX ROUGE

(Appellation contrôlée)

A partir de

5 frs

la bouteille

Les Etablissements
NICOLAS
ont une clientèle de fins connaisseurs

9592

SPORT COLOMBOPHILE

NOTES D'ACTUALITÉ

Dimanche matin 30 avril, sur toute la ligne de vol les conditions atmosphériques étaient défavorables aux lâchers de pigeons. Les renseignements radiodiffusés par Bruxelles au cours de la matinée ne montraient aucune amélioration. Partout ciel très couvert, vent N.-O. faible et brume froide, rendant la visibilité des plus médiocres. Dès 11 heures on pouvait considérer qu'il serait impossible d'effectuer aucun lâcher et que les convoyeurs remettraient prudemment les envolées au lundi 1er mai. C'est ce qu'ont fait la plupart d'entre eux et on ne peut que les féliciter de leur sagesse et de leur clairvoyance. Les imprudents — il y en a toujours eu, et il y en aura toujours malheureusement — qui ont cru pouvoir libérer dimanche les pigeons confiés à leurs soins, ont procuré les plus vives angoisses aux propriétaires de ces pigeons qui, comme il était à prévoir, sont très mal revenus. La plupart, après avoir péniblement navigué dans le déluge qui sévit sur le Nord de la France toute l'après-midi, furent contraints de se poser et de passer la nuit à la belle étoile, trempés jusqu'aux os. Le lendemain, ceux à qui il n'était point survenu d'accident réintégrèrent leur colombier, mais ce ne sera pas trop de quinze jours de bons soins pour les retaper. Les pertes sont assez sensibles. On le comprend facilement lorsque l'examen des resultats fait ressortir, pour les épreuves lâchées à Chantilly vers midi, une moyenne d'un pigeon rentré le jour même sur 25 mis en liberté !!!

La plupart des colombophiles victimes de ces désastreux lâchers appartiennent à de petites sociétés, qui ne veulent ou ne peuvent s'associer et n'ont pas de convoyeur en titre. C'est une occasion de redire ici une fois de plus qu'il ne doit rien y avoir que des groupements puissants, bien outillés, au budget solide, et ne regardant pas au prix des communications téléphoniques. L'union a toujours fait la force.

⁂

Lundi 1er mai, les conditions atmosphériques étaient heureusement améliorées et si le soleil ne put percer l'épais plafond de nuages dans le Nord de la France, au moins il ne pleuvait pas, la visibilité était meilleure, et un vent de sud-est permettait aux pigeons d'accomplir leur retour à belle vitesse. En tous cas à 7 h., à Chantilly le soleil brillait d'un éclat printanier.

On lâcha donc en deçà de Paris peu après 7 heures : au-delà à Brétigny, à partir de 8 h. 20 et à Corbeil à partir de 9 heures.

Certaines manifestations orageuses ont amené quelques perturbations dans les arrivées qui pour nombre d'épreuves s'espacèrent de façon bizarre. Néanmoins bien des pigeons sérieusement poulés vinrent se classer en tête des palmarès. Voici un petit tableau résumant la marche de quelques épreuves jouées sur Chantilly dans l'arrondissement de Lille :

Centre et Avenir. **Croix** : 276 pigeons lâchés à 7 h. 25. Vitesses : 1.334 à 813 m. Mais il y avait deux prix à enlever, ce qui a encore notablement allongé la durée déjà anormale du concours qui s'est trouvée portée à 1 h. 30.

Indépendants. **Leers** : 88 pigeons lâchés à 7 h. 27. Vitesses : 1.361 à 1.186 mètres. Durée 19 minutes (Vraisemblablement le plus beau resultat de la journée).

Roubaisienne. **Roubaix** : 210 pigeons lâchés à 7 h. 30. Vitesses : 1.242 à 898 m. Durée 54 minutes.

Entente. **Tourcoing** : 489 pigeons lâchés à 7 h. 35. Vitesses : 1.213 à 876 mètres. Durée 70 minutes.

Aile droite. **Roubaix** : 338 pigeons lâchés à 7 h. 35 également. Vitesses : 1.360 à 1.114 mètres. Durée 28 minutes.

M. C. **Tourcoing** : 428 pigeons lâchés à 7 h. 40. Vitesses : 1.266 à 998 mètres. Durée 39 minutes.

Espérance. **Wattrelos** : 286 pigeons lâchés à 7 h. 45. Vitesses : 1.335 à 920 mètres. Durée 60 minutes.

Des bizarreries analogues se sont produites pour les lâchers effectués plus tard, par les sociétés ayant demandé la rentrée des pigeons à partir de 12 h. 30. Pour quelques minutes d'écart dans l'heure des mises en liberté des résultats de sociétés presque voisines sont très dissemblables. Exemple :

Concorde. de **Lille** : 918 pigeons lâchés à 10 h. 30. Vitesses : 1.215 à 1.055 mètres. Durée 50 minutes, avec prix par 4 inscriptions.

Lys-Leers-Lanney : 200 pigeons lâchés à 10 h. 35. Vitesse des premiers moins élevée qu'à Lille mais la durée du concours avec prix par 5 inscriptions n'est que de 26 minutes, c'est-à-dire que le dernier prix est constaté 15 minutes avant le dernier prix de Lille.

Francs Amateurs **Hem** : 109 pigeons lâchés à 10 h. 42. Vitesses 1.145 à 1.063. Durée 12 minutes.

En résumé, les journées des 30 avril et 1er mai 1939 ne sont pas de celles dont les colombophiles conserveront le meilleur souvenir. On souhaite une sérieuse amélioration du temps qui a déjà bien retardé la mise en route des pigeons et fait retarder de huit jours la plupart des concours qui devaient être organisés demain au-delà de Paris.

E. CAILLE.

CYCLES GERARD
139 Rue LAFAYETTE, PARIS
1000 BICYCLETTES GARANTIE 1 AN
TANDEMS 3 places
EXPORTATION 5 ANS
A des PRIX IMBATTABLES
PNEUS ET ACCESSOIRES AUX PRIX DE GROS
CATALOGUE GRATUIT Mentionner Ref. Est
9594

EXERCICES DU « STRASBOURG » ET DU « DUNKERQUE » AU LARGE DES COTES MAROCAINES

Lisbonne, 5. — Les cuirassés « Strasbourg » et « Dunkerque », ce dernier ayant à bord le vice-amiral Gensoul, commandant en chef de l'escadre française de l'Atlantique, ont appareillé à 12 h. 15 pour aller faire des exercices au large des côtes marocaines avant de rentrer à Brest.

LES 40 HEURES DANS LA MARINE MARCHANDE

Paris, 5. — Le Conseil d'Etat, siégeant au contentieux a dans sa séance publique du 21 avril 1939, sur la requête du Comité central des armateurs de France, annulé l'article 5 du décret en date du 8 juin 1937, fixan tles modalités d'application de la loi du 21 juin 1936, instituant la semaine de quarante heures à bord des navires affectés à la navigation maritime.

JURY D'EXAMEN DES ÉTUDES MUSICALES DU NORD DE LA FRANCE

Voici les résultats des examens de piano qui se sont passés le jeudi 4 mai, à la Société Industrielle, 110-116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille :

Degré élémentaire, 2e division. — Premières mentions : Alfreda Cousin, André Corroene, Marguerite Boldoduc, Gisèle Derchez (Mlle Ferdinand, d'Abscon) ; deuxièmes mentions : Marie-Thérèse Rogier (Mlle Pacquiez, de Loos) ; Thérèse-Marie Devos (Institution N.-D. des Anges de Tourcoing, professeur : Mlle Tugler) ; Ginette Lefranc (Mme Blareau, d'Aulnoye).

Degré élémentaire, 1re division. — Premières distinctions : Madeleine De Jonckeere, Charline Monnier, Jean-Claude Valeur (Mlle Pacquiez, de Loos) ; Marie-Claire Brichout (Institution N.-D. de Grâce, de Maubeuge). — Deuxièmes distinctions : Cécile De Jonckeere (Mlle Pacquiez) ; Thérèse Baeghe (N.-D. des Anges, Tourcoing) ; Geneviève Dejean (Mlle Lemmens, d'Arras). — Troisièmes distinctions : Fernande Wartel (N.-D. des Anges) ; Hubert Duez (Mme Saudemont, de Rousies).

Degré primaire, 2e division. — Deuxièmes mentions : Marie-Thérèse De Jonckeere (Mlle Pacquiez) ; Louise Delaetre (N.-D. des Anges, Tourcoing). — Troisième mention : Denise Becquart (Mlle Pacquiez).

Degré primaire, 1re division. — Première distinction : Gisèle Degroote (Mme Saczin, de Solesmes). — Deuxièmes distinctions : Renée Moneron (M. Isoré, de Roubaix) ; Renée Vanwynsberghe (N.-D. des Anges, Tourcoing) ; Jeannine Moneron (M. Isoré).

Degré secondaire, 2e division. — Troisième mention : Henriette Velghe (Mme Drancourt, de Tourcoing).

LE DRAME MYSTÉRIEUX DE PARIS

LE DOCTEUR PAUL a pratiqué l'autopsie de la victime

Paris, 5. — Le docteur Paul, médecin légiste, a pratiqué aujourd'hui l'autopsie du corps de Mme Bourdon, la jeune femme trouvée morte hier matin vers 3 heures, rue Jean-de-Beauvais. Il s'agit d'une femme enceinte de trois mois environ et le décès est dû à une crise d'inhibition accompagnée d'asphyxie. Le praticien a relevé quelques traces de violences légères au niveau de l'abdomen, au cou. Il estime qu'elles ont été provoquées par une manœuvre criminelle au cours de laquelle la victime aurait été solidement maintenue. La jeune femme porte en outre des plaies superficielles aux deux oreilles. Le docteur Paul croit que ces plaies ont été faites pour se rendre compte si la victime était décédée. Un examen toxicologique des viscères va, d'autre part, être effectué d'urgence.

LANCEMENT DE DEUX SOUS-MARINS BRITANNIQUES

Londres, 5. — Deux sous-marins ont été lancés aujourd'hui à Barrow in Furness, aux chantiers navals de Vickers Armstrong et baptisés respectivement « Triad » et « Truant ».

LES ENGAGÉS VOLONTAIRES POUR LA DURÉE DE LA GUERRE

La loi du 16.2-32 complétée par décret du 9-3-32 et par la suite, modifiée par décisions ministérielles, a établi le droit pour les officiers, retraités, rayés des cadres, anciens officiers et officiers honoraires, dégagés d'obligations militaires, de pouvoir contracter dès le temps de paix, un engagement volontaire pour la durée d'une guerre éventuelle. Ils reçoivent alors une affectation de leur grade, dans la défense aérienne du territoire (D.A.T.) ou dans les corps et services du territoire.

Il en est de même pour les sous-officiers de carrière retraités ou de réserve et pour tous les militaires dégagés d'obligations militaires.

Les jeunes gens non encore engagés sous les drapeaux peuvent également contracter l'engagement ainsi que les jeunes reformés, sous réserve de nouvelle loi de révision. Des avantages substantiels sont offerts aux engagés volontaires dégagés d'obligations militaires.

Il convient d'indiquer qu'il s'agit d'assurer la défense de la Paix, par le renforcement de la Défense Nationale.

La défense active et passive du territoire (D.A.T.) qui doit barrer la route aux avions de bombardement et alerter la protection urbaine, emploiera des centaines de milliers d'hommes, dont beaucoup d'officiers et de sous-officiers.

Pour éviter des prélèvements excessifs sur les effectifs mobilisés, la D.A.T. et les corps et services du territoire, ont besoin d'engagés volontaires pour rendre disponibles les militaires indispensables aux armées.

Selon la formule du Général Niessel, il n'y a pas de limite d'âge qui empêche de servir. Il est fait appel à tous les Français dégagés d'obligations militaires, tous ceux à qui leur état physique le permet.

Il est nécessaire que l'autorité militaire sache à l'avance sur qui compter et mette à sa place chaque bonne volonté, selon sa compétence et aussi, de permettre aux intéressés de s'instruire, pour les emplois qu'ils sont appelés à occuper à la mobilisation.

Pour grouper tous les engagés volontaires : D.O.M. de tous armes et services, une association a été fondée sous la Présidence d'honneur de M. le Maréchal Pétain avec le haut patronage de M. le Maréchal Franchet d'Espérey et de MM. les Généraux Weygand, Gouraud, Niessel, Duchêne, Maître, Pagezy, Moyrand, Lagnie Delville, sous le titre « Union Nationale des Officiers, Sous-Officiers et Militaires engagés volontaires, dégagés d'obligations militaires ».

Son siège social est à Paris (5e), 48 boulevard St-Germain ; la cotisation annuelle des membres actifs est de 15 frs et donne droit au service gratuit du bulletin de liaison et d'informations « L'officier Engagée Volontaire ».

Cette association est à la disposition des intéressés, pour leur fournir tous les renseignements avec documentation. Elle a édité le « Guide Memento de l'Engagé Volontaire » avec formule de demande d'engagement, qui est envoyé franco contre 2 frs en timbres-poste.

LA FÊTE DE L'AMICALE DES S.O.R. DE L'INTENDANCE

1ère RÉGION

Dimanche 7 mai aura lieu la fête annuelle de l'Amicale.

Cette fête, que M. l'Intendant général Daunas, directeur de l'Intendance de la 1re région, a bien voulu accepter de présider, doit revêtir, cette année, un éclat particulier en raison de la remise d'un drapeau à l'Amicale.

Le Conseil d'Administration insiste auprès des grades de réserve de l'Intendance pour qu'ils assistent nombreux aux différentes cérémonies de cette journée.

Voici le programme de la fête :

A 11 h., à l'hôtel des Canonniers Sédentaires, remise du drapeau par M. César Gaydet, président du groupement des Associations de S.O.R. de la 1re région.

11 h. 15 : départ en cortège sous la conduite de la Musique municipale de La Madeleine.

11 h. 30 : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

12 h. : messe en l'église Saint-Maurice célébrée par M. l'abbé Sant, S.O.R. de l'Intendance et bénédiction du drapeau.

L'allocution sera prononcée par M. l'abbé Debrunc, capitaine de réserve, chevalier de la Légion d'honneur.

Au sours de la messe, la musique de La Madeleine se fera entendre dans des morceaux de haute tenue artistique.

13 h. 30 : banquet servi dans les salons des « Dauphins », rue de la Baignerie. Les dames sont cordialement invitées (prix du banquet : 40 fr. ; 30 fr. pour les membres de l'Amicale et leur épouse).

18 h. : fête de famille dans les mêmes salons des « Dauphins ». Buffet froid.

Tous renseignements peuvent être demandés au secrétaire général, M. Pierre Mihout, 25 rue de la Monnaie, à Lille.

Les adhésions sont à adresser au trésorier général, M. Emile Dechirot, 150 rue Colbert, à Lille (C.C.P. Lille 585.32).

Agriculture — Commerce — Industrie

MARCHÉS DE PARIS

Viandes : Bœufs, Quartier derrière, 10 f. ; devant, 4.50 ; aloyau, 15.50 ; cuisses, 11.50 ; train entier, 11.25 ; Veaux : 1re qual., 16 fr. ; 2e qual, 13.20 ; 3e qual., 11.20 ; pan cuisseau, 15.75 ; Moutons : 1re qual., 13.75 ; 2e qual., 10.95 ; 3e qual., 8.95 ; gigots, 18 fr. ; carrés parés, 25 fr. ; épaule, 11.25 ; Porcs (entier ou demi) : 1re qual., 14.75 ; filets, 16.50 ; jambons, 17.50 ; lards, 7.75.

Beurres : Kilo des Laiteries Coopératives Industrielles Normandie, 19.75 ; Charente Poitou Touraine, 21.15 ; malaxés Normandie, 19.50 ; malaxés Bretagne, 18 fr. 75.

Œufs : Picardie et Normandie, 475 ; Bretagne, 425 ; Poitou Touraine Centre, 475 ; Auvergne-Midi, 450 ; Outre-Mer, 435 fr.

Fromages : Brie moyen, 165 fr. ; camembert Normandie, 525 ; divers, 270 ; Pont-Lévêque, 425 ; Port-Salut, 1125 ; gruyère et Comté, 1260.

Volailles : Canards rouennais, 17.75 ; nantais, 16.25 ; fermes, 13.50 ; lapins morts, 16 fr. ; oies en peau, 11.50 ; poulets morts nantais, 26 fr. ; de Bresse, 31.25 ; poules du Midi, 27 fr. ; poules mortes, 19 fr.

Poissons : Barbues, 12 fr. ; bars, 20 fr. ; harenga français vides, 5 fr. ; homards vivants, 25 fr. ; langoustes vivantes, 32 fr. ; maquereaux français gros, 6.25 ; petits, 8.50 ; merlans brillants, 8.25 ; ordinaires, 4.25 ; raies, 3.50 ; sardines salées Bretagne, 62.50 ; fraîches, 67.50 ; soles, 17.25 ; moules Leigny, 135 fr.

PARIS, 5. — **Clôtures.** — **Avoines** : tend. faible, disp. cote off., 92 ; cour., 96.75 P ; puroch., 97.25-97-97.25 P ; juil. 97.50-97.25-97 P ; août, 95-95.25 ; 3 août, 94.75-95 ; 3 sept., 94.50-94.25 P ; 3 oct., 94.50 P ; Maïs, Farines, Seigles et Huile coliza : inc. ; **Orges** : tendance calme, dis. cote off., 108 ; cour., 105.50-106 P ; proch., 107-107.75 ; juil., 107.50 P ; août, 107 P ; 3 août, 108 V ; 3 sept., 106.50 P ; 3 oct., 107.50 P ; Huile de lin : cour., 418 A ; proch., 418 A ; 4 mai, 418 A ; juil.-août, 418 A ; 4 sept., 42.50 A ; **Sucres** : tend. faible ; cour., 354.50-355 ; proch., 352.50 ; juil., 350.50 ; juil.-août, 350.50 ; sept., 356.50 ; 3 oct., 320 ; 3 nov., 320.50-321 ; tous parés. Cote off., 361-362.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Avesnes, 5. — Beurre en gros, 19.50 à 20 fr. le kil. ; 21 à 22 fr. le kil. au détail ; œufs, 12.50 à 13 fr. le quarteron ; poulets vivants, 48 à 55 fr. la couple ; 24 à 30 fr. pièce ; poules vivantes, 40 à 45 fr. la couple ; 19 à 24 fr. pièce ; canards, 20 à 2 fr. pièce ; canards de Barbarie, 28 à 35 fr. pièce ; oies, 40 à 45 fr. pièce ; oies, 60 à 70 fr. pièce ; lapins vivants, 18 à 30 fr. pièce ; lapins de garenne, 11 à 13 fr. pièce ; pigeons, 20 fr. la couple ; 10 et 11 fr. pièce.

A Gravelines, 5. — Beurre, 11 à 13 fr. la livre ; œufs, 13 à 14 fr. les 26 ; poules, 50 à 60 fr. la couple ; poulets, 65 à 75 fr. la couple ; pigeons, 12 à 14 fr. la couple ; lapins gros, 28 à 35 fr. la pièce ; lapins moyens, 20 à 26 fr. la pièce ; lapins petits, 6 à 10 fr. la pièce.

A Cassel, 4. — Beurre en blocs, 20 fr. le kil. ; 4 fr. la livre ; œufs, 12.50 à 13 fr. le quarteron ; poules, 55 à 60 fr. la couple ; poulets, 58 fr. ; lapins, 10 fr. le kil.

A Calais, 4. — Les prix ci-dessous ont été appliqués sur le marché de la place Crèvecœur : Beurre, 11 fr. la livre ; œufs, 14 fr. les 26 ; poules, poulets, poulettes, 30 à 45 fr. la pièce ; lapins, 9 à 25 fr. pièce ; pigeons, 12 à 15 fr. la couple ; pommes de terre, 3.25 les 5 kil. ; pommes de terre nouvelles, 2.25 le kil. ; poireaux, 2.50 la botte ; choux-fleurs, 3 à 6 fr. pièce ; cresson, 0.40 la botte ; asperges, 7 à 8 fr. la botte ; pommes, 3.50 la livre ; bananes, 0.50 pièce ; oranges, 4 fr. la livre ; citrons, 0.50 pièce.

A Saint-Omer, 5. — 39 veaux gras, 8.50, 9 fr. et 9.50 le kil. vivant ; 187 porcs gras, 8.50, 8.90 et 9.30.

A Aire-sur-la-Lys, 5. — Beurre, 9 à 9.75 la livre ; œufs, 12 à 13 fr. le quarteron ; pommes de terre, 40 à 46 fr. les 100 kil. ; poules vivantes, 50 à 65 fr. par couple ; poulets, 40 à 70 fr. ; pigeons, 11 à 14 fr. ; canards, 35 à 45 fr. ; lapins, 15 à 38 fr. pièce ; oies, 35 à 42.50 pièce.

A Lumbres, 5. — Beurre, 9 à 10 fr. la livre ; œufs, 12 à 13 fr. le quarteron ; poules, 40 à 50 fr. la couple ; poulets, 50 à60 fr. la couple ; canards, 19 à 21 fr. pièce ; oies, 40 à 45 fr. pièce ; pigeons, 10 à 12 fr. la couple ; lapins domestiques, 10 à 15 fr. et 30 fr. pièce selon grosseur ; pomes de terre, 1 fr. le kil. ; nouvelles, 2.50 à 3 fr. le kil. ; carottes, 1.50 le kil. ; nouvelles, 2 à 2.25 la livre ; salades, 2 fr. pièce ; artichauts, 1.50 à 2.50 pièce ; choux-fleurs, 5 à 6 fr. pièce ; salsifis, 4 fr. la botte ; tomates, 4 à 5 fr. la livre.

A Bruay-en-Artois, 5. — Beurre la livre, 10 fr. à 10.50 ; Œufs les 26, 14 fr. ; Pommes de terre le kilog, 0.75 ; nouvelles, 2.75 ; Poules de 22 à 38 fr. ; la couple de 42 à 75 fr. ; Poulets, 22 à 40 fr. ; la couple de 42 à 78 fr.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

DE LILLE, DU VENDREDI 5 MAI 1939

Avoines, blanches et ou jaunes, 47 kilogs poids naturel, magasins Lille. Les 100 kgs nets comptant sans escompte.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Mai, 93 ; juin, 94 ; juillet, 95.

Mais Plata. — Mais Maroc. — Nitrate de soude. — Incoté sur toutes époques.

Mais jaunes et ou roux Indochine, magasins Dunkerque, acquitté. Les 100 kgs.

Première et dernière cotes. — Incotées.

Clôture. — Mai, 134 ; juin, 130 ; 4 de mai, 127 ; 3 de juin, 123.50 ; 3 de juillet, 123.

Orge Algérie/Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kilogs nets comptant sans escompte.

Première cote. — 4 derniers, 97 V.

Dernière cote. — Incotée.

Clôture. — Mai, 97 ; juin, 97 ; 4 de mai, 97.50 ; 4 derniers, 96.50.

Huile de lin, départ usine ou magasin. Les 100 kilogs nets fûts prêtés, comptant sans escompte.

Première cote. — Mai, 417.50 A ; 427.50 V ; juin, 418.75 A ; 3 de juin, 420 A ; 427.50 V ; juillet-août, 420 A ; 427.50 V ; 4 derniers, 421.25 A ; 430 V.

Dernière cote. — Mai, 420 A ; 425 V ; juin, 420 A ; 427.50 V ; 3 de juin, 420 A ; 425 V ; juillet-août, 420 A ; 425 V ; 4 derniers, 420 A ; 430 V.

Clôture. — Mai, 422.50 ; juin, 422.50 ; 3 de juin, 422.50 ; juillet-août, 422.50 ; 4 derniers, 425.

Tourteaux de lin, départ usine ou magasin. En vrac comptant sans escompte.

Première cote. — Mai, 148 A ; 150 V ; juin, 148 A ; 3 de juin, 148 A ; juillet-août, 148 A ; 150 V ; 4 derniers, 152 A.

Dernière cote. — Mai, 148.75 A ; 150 V ; juin, 149 A ; 151 V ; 3 de juin, 149 A ; 151 V ; juillet-août, 149 A ; 4 derniers, 152 A.

Clôture. — Mai, 149.50 ; juin, 150 ; 3 de juin, 150 ; juillet-août, 150 ; 4 derniers, 152.50.

MARCHÉ DES CAFÉS

LE HAVRE. 5.— Clôture. — Mai, 216.25 ; juin, 216 ; juillet, 213.25 ; août, 212.75 ; septembre, 210.25 ; octobre, 209.25 ; novembre, 208.75 ; décembre, 208.75 ; janvier, 208.75 ; février, 208.75 ; mars, 208.50 ; avril, incoté.

Tendance soutenue. Ventes : 3.250 dont 500 au Cali.

MARCHÉ DES COTONS

LE HAVRE. — Mai, 419 ; juin, 414.50 ; juillet, 409 ; août, 399 ; sept., 389.50 ; oct., 384 ; nov., 382 ; déc., 379 ; janvier, 379 ; février, 380 ; mars, 378.50 ; avril, 378.50. — **Sans changement.**

LIVERPOOL. — **Baisse : 9 à 2 pence.**

NEW-YORK. — **Sans changement.**

Se priver est inutile...

il vous en coûte de renoncer aux plaisirs de la table. Vous vous y résignez cependant parce que vos digestions sont pénibles et accompagnées de malaises qui vous dépriment.
Des Professeurs éminents ont démontré, dans de nombreux mémoires, que ces troubles sont évités si l'on a la prudence de prendre, chaque jour, une ou deux cuillerées à café d'Urodonal dissous dans de l'eau. Essayez ce remède simple mois d'une efficacité absolue : peu de jours après, vous serez surpris de constater que "tout passe" et que votre estomac n'est plus lourd.
Urodonal est l'éliminateur parfait de tous les éléments nuisibles. Grâce à ses vertus curatives, il rétablit rapidement le bon fonctionnement de l'estomac et de l'intestin et décongestionne le foie.
Toutes pharm. ou Ets CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris.

NE COÛTE QUE 12 frs 50
Modèles plus avantageux à : 20 frs, 34 frs et 44 frs.

URODONAL
active les combustions

C'EST UN PRODUIT CHATELAIN, LA MARQUE DE CONFIANCE

9400

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1875

Le numéro 236.838 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 154.484 est remboursé par 50.000 francs.

Les trois numéros suivants chacun par dix mille francs : 50.361, 194.120, 263.880.

Les quatre numéros suivants chacun par 5.000 fr. : 149.504, 240.165, 264.917, 497.176.

VILLE DE PARIS 1912

Le numéro 470.371 est remboursé par 50.000 francs.

Le numéro 347.441 par 10.000 francs.

d'Or ; Société de tir E.P.P.M. l'Avenir. Con-

FONCIERES 1879

Le numéro 1.566.723 gagne 100.000 francs.
Le numéro 1.762.704 gagne 100.000 francs.
Le numéro 1.527.492 gagne 25.000 francs.
Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 1.677.804, 1.758.405.
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 502.183, 566.281, 991.365, 1.235.259, 1.514.180.
90 numéros gagnent chacun 1.000 francs.

OBLIGATIONS FONCIERES 1885

Le numéro 170.919 gagne 100.000 francs.
Le numéro 605.070 gagne 25.000 francs.
Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 17.384, 266.864, 216.526, 317.442, 228.758, 785.956.
45 numéros gagnent chacun 1.000 francs.
En outre, 3.585 numéros suivants sont remboursés au pair.

FONCIÈRES 1913, 3 1/2 %

Le numéro 243.768 est remboursé par 100.000 francs.
Le numéro 566.262 est remboursé par 25.000 francs.
Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 41.676, 755.069.
50 numéros sont remboursés chacun par 1.000 francs.

LE DUC ET LA DUCHESSE DE WINDSOR VISITENT LES CHAMPS DE BATAILLE DU FRONT DE VERDUN

Verdun, 5. — Le duc et la duchesse de Windsor, venant de Paris en automobile, avec une suite de huit personnes, sont arrivés à Verdun, à 17 h. 50. Ils sont descendus discrètement dans un grand hôtel de la ville, où un appartement leur avait été réservé. Leur séjour dans la cité sera consacré notamment à la visite des champs de bataille de la region.

DROITS ET AVANTAGES DES CHEFS DE FAMILLE

Depuis la récente publication des derniers décrets-lois, l'Alliance Nationale contre la dépopulation a mis a jour la notice qu'elle publie sur les droits et avantages des familles nombreuses. Elle la tient à la disposition de tous ceux que ces questions intéressent. Ecrire au siège de l'Alliance Nationale contre la dépopulation, 217, rue du Faubourg-St-Honoré, Paris (VIIIe), en joignant un franc en timbre-poste.

BOURSE DE LILLE DU 5 MAI 1939

VALEURS	C. préc	C. du J
CHARBONNAGES		
Albi	610	615
— Part.	595	575
Aniche	1102	1110
Anzin	447	447
Béthune	5300	5315
— 10e	531	532
Blanzy	733	733
Bruay	1595	1608
— 10e	160	161 50
Carvin	648	658
Clarence	110	...
Com. Fourch	417	425
Courrières	216	220 50
Crespin	32 50	...
Douarge	849	852
Escarpelle	2160	2170
Frankenholz	15	...
Lens	300	300
Liévin	173	172
— C. 30 a.	5325	5370
Ligny-l-Aire	39	...
— Part.	38	...
Marles 70e	417	417
Noeux d'Alais	375	375
Ostricourt	1427	1404
Thivencelles	181	181
Vicoigne	483	484
GAZ ET ÉLECTRICITE		
Art. F. et L.	159	165
Béthunoise	180	177
Cont. du Gaz	1300	1295
El. et G. Nd.	346	346
Elect. Nord	375	371
El. Nd-Ouest	530	530
En. El. N. F.	327	330
Hersin-Coup.	285	289
Roub. Eclair.	1410	...
S.-E.-B. Mont	410	...
MÉTALLURGIE		
A. Bl.-Miss.	65	...
Ac. Longwy	306	308
Ac. Nord	238	238
Sam. et Mse.	305	305
Etaïs Arbel.	535	535
Chant Fr.	275	275
At. C. N. Fr.	330	330
B. St-Vaast	190	190
Citroën	177	177
Constr. Méc.	179	...
Delat-Froua.	285	...
Den. Anzin	1295	1300
Escaut-Cap.	849	849
Fives-Lille	580	580
Mat. et Hom.	345	345
Nord et Est	663	650
Mat. Fr.-Bel.	1355	1350
Jeumont	318	319
— Part.	885	695
Louvroil-M.	375	375
PÉTROLES		
Lille-Bonn.	240	...
— prior.	465	...
Raf. Pét. N.	71	73 50
INDUSTRIES TEXTILES		
Etab. Agache	357	...
Cot. St-Quen.	68	...
Czentocnovi.	1625	...
Fil. Filte Fr.	607	...
Ind. 382 . Tex.	1030	1050
— jouiss.	775	785
Le Blan	362	...
Lyonn. d. tex	157	157
Sains Frères	154	...
Tiberghien	168	169
VALEURS DIVERSES		
Créd. du N.	272	...
Un. d. Mines	196	...
Elect. L-R-T.	117	...
Clm. Boulon.	199	200
O. C. H. d. N.	153	153
Clm. Franç.	190	1200
Mat. C. Lois	219	219
Poliet Chaus.	405	415
Tull. Beauv.	415	...
Engr. Auby	310 50	320
Cl. Verr. sp.	2640	2640
Kali Ste-Th.	1101	1142
Kuhlmann	639	639
Péchiney	1700	1730
St-Gobain	1925	1940
U. Libercourt	182	188
Asturienne	160	...
La Lucette	260	...
Tekkeh	700	...
Zincs Silésie	64	61
Béth. d'Alim.	396	...
Bras. C.N.F.	227	...
Docks du N.	548	...
Motte-Cord.	525	...

OBLIGATIONS. — Département du Nord 1921, 511 ; 1926 (Janvier-Juillet), 517 ; 1926 (Mars-Septembre), 518 ; 1927, 518 ; 1931 (remb. à 1.000), 815 ; 1931 (bon 500), 463 ; 1934, 927 ; 1935, 960 ; 1936, 976. — Département du Pas-de-Calais 1926, 515 ; 1927, 518 ; 1929, 1000. — Lille 1935, 855. — Roubaix 1929, 560 ; 1931, 781. — Crédit National 1919, 532 ; 1920, 512 ; 1922, 540 ; 1923 (Février-Août) 525, 1923 (Avril-Octobre), 530 ; 1924, 533 ; 1934, 1000 ; 1935, 1005. — Denain et Anzin 1927, 1000. — Eglises dévastées (Gr. de Reconstr.) 1926 6 %, 503 ; 1926 5 %, 978 ; 1931, 902. — Houillères du Nord et du Pas-de-Calais Janvier 1931, 887 ; Mars 1931, 886 ; Juin 1931, 912 ; Août 1931, 898. — Liévin 1926, 513. — Artésienne de Force et Lumière 1935, 837. — Continentale du Gaz 1931, 895. — Blache Saint-Vaast 1931, 765. — Fabrique de Fer de Maubeuge 1920, 500. — Lilloise de moteurs 1930, 701. — Senelle-Maubeuge 1930, 800 ; 1931, 1700. — Frémaux (Filatures) 725. — Lemaire-Destombes, 855. — Chicorées supérieures (Société industrielle), 940. — Finalens, 870. — Immobilière de l'Artois, 805 — Industrielle et Agricole de la Somme, 410. — Union Bancaire du Nord 5 %, 825. — Béthune 1912, 425. — Bruay 1932, 910. — Courrières 1910, 485 ; 1930, 820. — Limbourg-Meuse, 962. — Vicoigne 1911, 445.

COUPONS ANNONCES

10 Mai. — Crédit du Nord, N° 116 ; coupon brut 12.50 ; net à payer nom., 10.43 ; port. 8.09.

11 Mai. — La Hénin. N° 8. Coupon brut, 7.50 ; net à payer : nom., 6.25 ; port., 5.15. — Dourges. N° 37. Coupon brut, 60 ; net à payer : nom., 50 ; port., 41.85.

12 Mai. — Saulnes (Hauts-Fourneaux (action), N° 72 ; coupon brut 50 ; net à payer nom. 41 ; port. 32.85.

15 Mai. — Sidi Bou Aouane (Société Exploitations minières), N° 12 ; coupon brut 12 ; net à payer nom 10.84 ; port. 4.80. — Le Blan et Cie (solde). N° 29 ; coupon brut 20 ; net à payer nom., 15.40 ; port. 13.74.

BOURSE DE PARIS DU 5 MAI 1939

VALEURS	C. préc	C. du J
PARQUET COMPTANT		
3 % perp.	80 60	79 85
3 % amort.	86 40	86 10
4 % 1920	100 50	...
4 % 1917	83 10	82 80
4 % 1918	82 25	81 80
5 % 1920	110 55	109 70
4 % 1925	157 80	158 70
4 ½ % 1932 A.	87 90	87 40
4 ½ % 1932 B.	86 30	86 05
4 ½ % 1937	155	155
O. Tr. 4 ½ 33.	977	969
O. Tr. 5 % 34.	921	901
O. Tr. 5 % 35.	984	983
Ch. F. Et. 4 %	382	385
— 5 %	394	394
P.T.T. 5 % 26	492	492
— 4 ½ % 29	475	476
P.T.T. 5 % 34	959	942
P.T.T. 5 % 36	984	995
O.T. 3 ½ % 36 A	140 90	141 05
O.T. 4 % 36 B	123 95	123
B. Tr. 4 % 23	1055	1041
— 5 % 34	1028	1018
— 4 ½ 34	1025	1021
— 4 % 35	1011	1007
—